

**PROJET DE COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU COMITE LUNDI 03 OCTOBRE 2022 19H**

TENNIS CLUB LUTECE

--o--

Étaient présents-es : Christian RIZZOLI, Philippe LENCAUCHEZ, Thierry PISSON, Samy TAVERNIER, Michel DESWERT, Albéric AMIOT, Françoise CURY-RAINGEARD, Sidonie HERVE, Viviane LAURENT-DELAGRANGE

Invité : Stéphane ALLAERT

Absent : François DUBOIS

ORDRE DU JOUR :

POINT SUR LA RENTREE 2022/2023

Christian RIZZOLI tenait à féliciter Stéphane ALLAERT pour son travail de planification des cours qui sont remplis à 98 %. C'est un travail fastidieux car de nombreux changements d'horaires interfèrent dans cette tâche.

Stéphane ALLAERT précise que la deuxième heure pour les enfants est plus difficile à insérer dans le planning.

Christian RIZZOLI, nous fait part de la démission de Pascale GUERET, membre du Comité Directeur.

Dans l'ensemble, la rentrée est satisfaisante. Il a été décidé de ne plus prendre pour le moment des personnes en « jeu libre » et pour les cours collectifs, il y a une centaine de personnes en attente.

Nous sommes actuellement 757 adhérents dont 400 enfants à l'École de tennis.

Nous espérons moins de travaux pour l'année prochaine.

Côté enseignants :

- Eliott été embauché en CDII ainsi que Tom.
- Pierre ESLOUS et Virgile LARDAUD passent leur CQPET. Ils donnent des cours le samedi après-midi.

Le TENNIS CLUB DE LUTECE compte à ce jour 11 salariés.

Résultats 2021/2022

Christian RIZZOLI fait un point sur le Compte de Résultat de l'exercice du 01/09/2021 au 30/08/2022

C'est un exercice plus normal que l'an passé qui avait été fortement impacté par la crise sanitaire avec un poste **RECETTES** qui a bien évolué (Cotisations, stages etc.) 480000 euros.

La hausse du poste subventions est principalement due à l'aide gouvernementale de 20000 euros encaissée en septembre.

Le Comité de Paris de tennis également, pour 11000 euros. Ainsi qu'une subvention pour le contrat d'apprentissage d'Eliot.

Soit un montant total de 52000 euros pour cette année.

PRODUITS EXCEPTIONNELS Ce sont les dons pour 3000 euros et les chèques qui n'ont pas été encaissés sur la saison 19-20, liés au COVID, pour 5480 euros.

CHARGES D'EXPLOITATION

- le poste Achat de balles pour profiter de tarifs très intéressants en augmentation : 18000 euros
- le poste Travaux pour 50000 euros.

Ce montant représente le renouvellement total des surfaces des terrains 5 et 9.

Pour le court 9 une provision de 10000 euros avait été programmée l'année passée.

- Services Extérieurs : Rien de particulier sinon, nouveauté, l'invitation des membres du Comité Directeur à Roland Garros.
- Charges de fonctionnement : 110000 euros

Un solde de 19000 euros en attente de la facture du solde lié à des besoins de travaux et réparations diverses. Nous avons également les contrats d'énergie qui arrivent respectivement à échéance : pour EDF fin 2022 et le GAZ fin 2023, il faudra sans doute s'attendre à une augmentation notable des charges de fonctionnement.

Christian RIZZOLI rappelle que 30 % des charges du centre de Comité incombent au TC LUTECE, les autres clubs ne louant que des heures au Comité de Paris de Tennis.

En conclusion : Un bénéfice de 17000 euros ressort cette année.

POINT TRAVAUX :

La surface du court 9 a été totalement refaite et donne entière satisfaction aux joueuses et joueurs. Christian RIZZOLI en profite pour rappeler que le filet doit être passé systématiquement par les joueurs en fin de partie.

La surface du court 5 a également été refaite et donne également satisfaction. Là aussi, nous demandons aux joueurs de bien vouloir passer le filet après chaque partie.

Cela contribue à maintenir les courts en bon état de façon durable.

En ce qui concerne les travaux de couverture du terrain extérieur N°9, nous n'avons toujours aucune réponse de la part de l'architecte qui a été relancé.

Vu la conjoncture actuelle, et l'augmentation prévisible des coûts, nous pensons plus raisonnable de suspendre le projet de couverture de ce terrain. Il sera temps de revenir sur l'idée si les conditions s'y prêtent. Normalement, aucun projet de travaux est envisagé pour le moment.

OUVERTURE d'un NOUVEAU COMPTE BANCAIRE

Le TC LUTECE a été démarché par le Crédit Mutuel, la banque du Comité de Paris de Tennis. Ils nous proposent leurs services pour le paiement en ligne.

Nous nous sommes aperçus que de plus en plus de personnes paient en ligne. Ceux-ci pourraient payer en 4 fois sans frais.

Cela ne changera rien pour celles et ceux qui souhaitent continuer à régler par chèques en plusieurs fois .

Pour ouvrir ce compte, le Crédit Mutuel nous demande d'avoir l'aval du Comité Directeur. Nous procédons au vote. C'est accepté à l'unanimité.

CALENDRIER DES ANIMATION

- double surprise : un en Décembre au moment de l'AG, l'autre en Juin 2023 en même temps que la fête de l'école de tennis.
- Double « Parents-enfants » : 18 MAI 2023
- En réflexion : Un tournoi Vert et Un tournoi Orange dans le cadre du label de Club Formateur

Stéphane nous en dira plus sur les Crocos Rouges

DATE de l'ASSEMBLEE GENERALE : La date du **SAMEDI 3 DECEMBRE 2022 a été retenue à 19H30**. Elle sera suivie d'un double surprise et d'un buffet.

DIVERS

LE GAC (Groupe Avenir Club) dont s'occupe Alexandre ne se fera plus le dimanche matin. Nous avons libéré ces créneaux pour les adhérents qui souhaitent jouer en libre.

Alexandre accompagnera ses enfants en tournoi.

A ce propos, il a été décidé que le club reversera en fin d'année sportive, la subvention aux parents qui auront joué le jeu de faire disputer 10 ou 12 tournois dans l'année à leur enfant. Ils paient donc plein tarif aujourd'hui.

Lancement de la JOURNEE DU TENNIS FEMININ associée cette année à OCTOBRE ROSE. Cette journée aura lieu le DIMANCHE 16 OCTOBRE sur les terrains de DIXMIER. Toutes les informations vous seront communiquées par Philippe et par les enseignants.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, la SEANCE EST LEVEE A 21 HEURES

Christian RIZZOLI,
Président

Viviane LAURENT-DELAGRANGE
Secrétaire